

Vous êtes artiste et/ou artisan amateur dans toute discipline artistique ?

Vous souhaitez exposer vos œuvres ?

Nous vous invitons à renvoyer la demande de participation ci-dessous avant le 31 janvier 2018.

Conditions de validité des candidatures

1. Résider dans l'entité de Colfontaine. L'inscription se fera à titre individuel.
2. Ne pas résider dans l'entité de Colfontaine, MAIS fréquenter un atelier d'Arts plastiques organisé sur le territoire de Colfontaine. Dans ce cas, l'inscription se fera au nom de l'atelier.
3. Ne pas résider dans l'entité de Colfontaine, MAIS posséder un ensemble d'œuvres représentant des lieux et/ou thèmes spécifiques de Colfontaine. Dans ce cas, l'inscription se fera à titre individuel.

Note : Le nombre d'artistes et d'œuvres exposées est limité (en raison de l'espace disponible).

Pour tout renseignement complémentaire ou l'envoi du règlement relatif à cette exposition, vous pouvez contacter le service de la Culture :

Mme Véronique DUPONT – Tel : 065/67.72.53. – Mail : [service.culture@colfontaine.be](mailto:service.culture@colfontaine.be)

Après réception et analyse des candidatures, un courrier de confirmation et d'invitation à une réunion préparatoire vous sera envoyé.

#### BULLETIN DE CANDIDATURE

Exposition biennale « A la découverte des artistes colfontainois »

(A remplir en caractères d'imprimerie)

Discipline(s) artistique(s) :

NOM : Prénom :

Adresse : N° :

Code postal : Localité :

Date de naissance : Mail :

N° de tel : GSM :

Dénomination de l'atelier fréquenté à Colfontaine :

Avez-vous déjà participé à une des précédentes expositions ? OUI / NON \* (Biffer la mention

Écrit par Godin Marie-Odile

Mardi, 19 Décembre 2017 16:30 -

---

inutile)

\* Si non, vous devez faire parvenir un dossier résumant votre activité artistique annexé de photographies de vos œuvres à l'adresse mentionnée.

Date :    Signature :

Administration communale de Colfontaine - Echevinat de la Culture – Rue du Pont d'Arcole, 14  
– 7340 Colfontaine (ATTENTION : Date butoir fixée au 31 janvier 2018)